**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 15 (1877)

Heft: 2

**Artikel:** [Nouvelles diverses]

Autor: J.E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-184164

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

modeste vœu en faveur de Montbenon, le seul endroit qui réponde en tous points au but depuis si longtemps cherché.

Montbenon ne coûte rien: question capitale. Et l'on doit d'autant moins hésiter à en faire le choix définitif que la réalisation de ce projet ne nous priverait en aucune façon de notre belle promenade, qui en serait au contraire améliorée.

On l'a dit avec raison : « Montbenon est un vaste salon, qu'un meuble élégant et de bon goût ne peut

qu'embellir. »

Ce meuble, ce palais placé au centre de la grande pelouse, entouré d'un beau parterre, de plantes d'agréments, d'une pièce d'eau, de bancs pour les promeneurs, sera incontestablement d'un effet su-

perbe.

L'édifice n'obstruera nullement le panorama dont nous jouissons de ce site que nous aimons et auquel nous tenons peut-être plus que ceux qui semblent pleurer sur son sort. Non, la promenade notablement agrandie sur la vigne que la ville possède au midi, laissera de ce côté une terrasse avancée et spacieuse, d'où l'œil embrassera mieux encore le bassin du Léman.

Qui va maintenant sur Montbenon?...

Autrefois c'étaient les militaires et les bonnes d'enfants, point de départ de cette ennuyeuse ritournelle :

Si les bonnes d'enfants n'aimaient pas les militaires, Les militaires n'aimeraient pas les bonnes d'enfants.

Les militaires partis, restent les bonnes d'enfants, deux ou trois petits rentiers qui vont y faire des économies, des faiseurs de bon lundi, des ouvriers sans ouvrage, couchés sur tous les bancs.

Le soir, et à la faveur de l'obscurité, le tableau

change d'aspect mais ne s'améliore pas.

Donc le seul moyen de donner à la place de Montbenon le caractère et la dignité qu'elle doit avoir ; le seul moyen de la rendre accessible, agréable à tout le monde et à toute heure, c'est d'y construire le palais du Tribunal fédéral. L. M.

---

D., le 8 janvier 1277.

Monsieur le Rédacteur,

Tout le monde connaît la fameuse théorie de Darwin d'après laquelle l'homme ne serait qu'un singe perfectionné. Sans vouloir la combattre, je puis dire que notre religion la réduit à néant, puisque, suivant cette théorie, on est obligé de nier la création d'Adam.

Voici une plaisante anecdote à laquelle elle a donné lieu :

Dans un café de notre ville se trouvait un monsieur très bien mis et un paysan. Chacun buvait sa chopine de petit blanc sans se dire un mot, quand tout à coup parut dans la rue un montreur de singes avec deux de ces intéressants quadrumanes. Il fit faire quelques tours de gentillesse à ces animaux, tendit sa casquette et poussa plus loin.

« Il faut avouer que nous avons fait de grands

progrès, dit le monsieur en se rasseyant, car nous ne ressemblons plus guère à ces animaux. »

Le paysan le regarda d'un air interrogatif.

— Mais oui, mon brave, reprit l'autre, ne savezvous donc pas que l'homme n'est qu'un singe perfectionné. Et il chercha à prouver au paysan, par tous les arguments possibles, la vérité de ce qu'il avançait. A la fin, à bout de science, il se tut et le paysan, qui avait semblé réfléchir un instant, s'écria:

— Ne pu pas cein avalâ; ne pu pas mé représeintâ lo rière grand de mon rière grand chauta su

lo noyi dau câro.

C..., le 8 janvier 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez avoir l'obligeance d'insérer dans les colonnes de votre aimable journal, l'engagement suivant, pris en municipalité, au sujet du placement d'une jeune fille assistée par la commune, il y a quelques années, dont je reproduis textuellement la rédaction, me réservant, toutefois, la date et les noms propres. Voici le texte:

« Ensuite de la publiquation incarsérée dans la » feuille des avis officielle sous date du... au sujet

» du placement de...

» 1º La Municipalité de cette commune la place » en pension pr le terme dun an au conditions sui-» vantes :

» 2º Le maître de pension a qui elle sera adjugée » devra la nourri.

- » 3º L'entretenir convenablement, et l'entretenir » d'habillement et la rendre avec 2 vettements neuf » complet et en bon état avec trois chemises au bou » de l'année si elle ne lui est pas radjugée à nou-» veau.
- » 4º Si par hasard elle venait a quitter sa pension
  » la Mté se réserve le droit de ne payer sa pension
  » qu'a ratte du temps quelle en aura profité.

» De plus la Mté exige qu'elle ne soi occupée

» qu'au habitudes du séxe.

» 6° La Mté se réserve jusqu'a la fin courant pour
» l'adjugé au soumissionnaire qui l'aura soumis» sionné.

»  $7^{\circ}$  De plus elle devra être rendue chez le sou- » missionnaire franco et sans aucun frais  $p^{r}$  la com- » mune... »

Agréez, etc.

J. E.

On a dit avec beaucoup de justesse: La poésie ne souffre pas la médiocrité. Aussi, dans ce siècle de réalisme, n'acceptons-nous en poésie, que ce qui nous paraît avoir quelque valeur, et nos lecteurs n'en demandent, à coup sûr, pas davantage. Mais quand un de nos collaborateurs nous envoie des vers aussi beaux, aussi corrects que ceux qu'on va lire, nous n'hésitons pas à les accueillir.

Musique et poésie.

Dans un hymne d'amour peindre toute une vie, Mettre son âme à nu dans un chant solennel, Graver dans un sonnet le sceau de son génie, Et par là se rendre immortel. Faire jaillir des cieux un flot de poésie, Répandre tour à tour le sourire ou les pleurs, Enivrer tous les sens et ravir tous les cœurs, Voilà le sort de l'Harmonie.

Voix des airs, voix des cieux, sublimes mélodies, Brises dans les bois verts, murmures du torrent, Chants des pâtres remplis de douces rêveries, Répétés par l'écho mourant.

Chants de deuil étouffés des nations esclaves, Chants de gloire et d'espoir d'un peuple révolté, Chants triomphants de ceux qui brisent leurs entraves. Nobles chants de la Liberté.

Vibrez longtemps encor dans ma belle patrie, Chants de reconnaissance et de joie et d'amour! Fleur de la liberté ue sois jamais flétrie, Epanouis-toi chaque jour.

O musique t à ta voix l'homme se sent renaître, Tu répands dans son âme un avant-goût des cieux ; Et les arrêts de Dieu semblent se reconnaître Dans les chansons de nos aïeux.

## Lo bordon dè Dzâoteins.

Dzâoteins, lo 10 janvier dè sti an.

A vo que vo z'écridè per dessus lo Conteu.

On no z'a racontâ voutre gandoises que vo mette su voutron papâi; mâ vîgno vo dere que vo z'étes bin n'hardi de mettre dâi z'afféres su clliâo de Dzâoteins, que n'est rein que dâi meintés, que n'ia pas pì on mot de vere; et pi que vo z'a-t-on fé po no mettre dinse pé la leinga dâo mondo?

L'autra né su z'u âo Chasseu, tsi Deppierraz, que y'é démandâ iena dè clliâo novallès quartettès et que iavâi quie on pecheint niô dè dzeins qu'accutavon ion que liaisâi on espéce dè nouvelliste que l'est don lo Conteu. Adon ion dè clliâo coo mè fà: « Vo z'âi chaleu, pè Dzâoteins, clliâo dè Lozena lâi vont allà ai bordons... » Ai bordons!! que dao diablio est-te onco cosse, que mè su de!... L'est veré que l'est pliein dè voleu per lé; se bàyî se voudront petétrè veni no robâ noutrê thélo po avâi lo mâ, kâ binsu que por leu, lè z'avelhiès et lè bordons l'est tot lo mémo diablio. Tot parâi poivo pas cein crairè et lâo z'é de : Câisî vo bedans! Adon m'ont montrâ lo foliet ique iô cein étâi marquâ et y'é liaisu: Deux cloches seront transportées, le bourdon de Joutens-Mézery et pi onco on autra, que y'é de: « n'est sacredié pas dâi bordons que vollion, l'est bo et bin noutra clliotse, » et clliâo lulus dè pè lo Chasseu fasont dâi recafâïès que cein mè... quiet!... cein mè démedzivė. Pâo-t-on mettrė dâi tôlės folérâ su lè gazettès, que mè su peinsâ, et y'aré rizu tot coumeint lè z'autro se n'iavâi pas z'u que noutra clliotse l'est on bordon. Quin mépris! kâ voudré bin savâi se le bordenė! T'einlévâi-te pas po dâi pétaquins! Onna clliotse qu'a lo pe bio son dè tot lo canton aprés cllia dè Malapalud!! Se l'aviont de que l'étâi on guelin âo bin on senau, pacheince, y'aré de : c'est rein què pè dzolozi que diont dinsè; mâ on bordon!... crrré non!... pu pas cein avalâ. Porquiè ne diont te rein dè cllia dè Prelhy, ni dè cllia d'Epalindze, que ne vaillon pas pipetta à coté dè la noutra. Et lè leu pè Lozena! que y'ein a iena qu'on derâi on vîlho bernâ cabossi que fiai contrè on cassotton feindu. N'ont pas dè quiet tant sè bragà; mâ on derâi que du que l'ont on tsemin dè fai à quetalla tot lo resto dâo canton n'est què dè la moqua dè tsat. Que sè quetalléyon, se vollion, se sont trâo tsaroppès po allâ à pî du la gâra, mâ que n'insurtéyon pas lè bravès dzeins! oûdè vo?

Djan Mouzet.

----

Nous avons raconté dernièrement l'histoire d'un commis d'exercice disant à ses conscrits : « Au commandement de halte! on rapproche vivement le pied qui est à terre de celui qui est en l'air et on ne bouge plus! » Cette boutade a longtemps préoccupé un enfant, cherchant le moyen de satisfaire à ce commandement.

- « Tu comprends Charles, lui disait son frère aîné, qu'il est impossible de mettre à la fois les deux jambes en l'air.
- Comment, on ne peut pas! regarde seulement! Le moutard se couche sur le dos et lève une jambe.
- Commande maintenant halte! dit-il à son frère et tu verras si je ne mets pas les deux pieds en l'air.

Dans un déjeuner de savants, la conversation tomba sur les étymologies, et chacun de proposer celles qu'il croyait les plus curieuses et les plus probables. Un des assistants, qui n'avait pris qu'une faible part à la discussion, prit enfin la parole et indiqua les suivantes, qui obtinrent l'assentiment général: Chaudron, espèce de vase que l'on met au feu, parce qu'il est chaud et rond. — Le pentalon est ainsi appelé, parce qu'il pend jusqu'au talon. »

Un propriétaire d'hôtel nous disait l'autre jour, en nous parlant d'un étranger qui venait de partir sans prendre congé: ce coquin me doit la pension d'une année à peu près. Cependant, je suis encore content d'une chose. Ma femme insistait pour que je lui en augmentasse le prix, et j'ai parbleu eu bonne chance de ne l'avoir pas écoutée, car autrement je perdrais au moins cent quatre-vingt francs de plus.

Malgré une pluie torrentielle, quelques amateurs de la pêche à la ligne, postés sur le nouveau quai de Vevey, persistaient courageusement à attendre que les poissons voulussent bien mordre. Un passant, attiré par la curiosité de ce spectacle, s'approche un instant et allait continuer sa route lorsqu'un brave homme lui dit: Ne trouvez-vous pas que c'est folie de pêcher par un temps pareil?... Figurez-vous, Mossieu, qu'il y a une heure qu'ils bravent ces torrents de pluie; pourquoi? pour quelques misérables bolliats...

— Une heure, dites-vous; en êtes-vous bien sûr?